



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Pôle pénitentiaire du Nord vaudois: trois nouvelles constructions se dévoilent**

**À l'heure de la modernisation et de l'extension de ce qui deviendra, à l'horizon 2030, le Pôle pénitentiaire du Nord vaudois (PPNV), l'État de Vaud dévoile aujourd'hui trois avant-projets de constructions qui viennent compléter le développement des infrastructures carcérales. Une nouvelle colonie ouverte, un pôle médical et un pôle alimentaire répondent aux besoins croissants en matière de sécurité, de santé et de réinsertion. La procédure d'appels d'offres sur les marchés publics pour ces objets est également lancée.**

#### **Nouvelle colonie ouverte**

Conçue par le bureau d'architectes Aeby Perneger & Associés, cette nouvelle colonie est destinée à accueillir 80 personnes détenues en régime ouvert. Les places de détention de cette infrastructure remplaceront celles construites dans les années 20 et devenues obsolètes. Elle représente ainsi une avancée significative dans la modernisation des établissements pénitentiaires. Son architecture s'inspire des bâtiments ruraux adjacents, intégrant des matériaux durables et respectueux de l'environnement. Les immeubles seront organisés de manière radiale autour d'une cour centrale. Plusieurs espaces collectifs, propices au déploiement de la stratégie de réinsertion des personnes détenues, seront dédiés à la formation, l'activité physique, les loisirs et à la vie en commun. Le projet vise à équilibrer sécurité et autonomie, permettant aux personnes détenues de travailler à proximité dans le domaine agricole, tout en assurant une surveillance optimale. Mettant l'accent sur l'efficacité énergétique et la durabilité, ce bâtiment sera inauguré en 2030.

#### **Pôle médical et centre de soins**

Cette infrastructure sera installée dans une ancienne ferme existante, rénovée et agrandie pour proposer des services médicaux aux personnes détenues. Ce dispositif permet d'offrir en un seul lieu et à proximité des deux colonies une prise en charge médicale la plus complète possible, évitant des déplacements vers d'autres centres de soins. Les services médicaux seront mutualisés pour les deux régimes de détention. Le concept du bureau Aeby Perneger & Associés intègre ainsi des locaux modernes tout en préservant les éléments historiques majeurs du bâtiment d'origine. Le projet permet de concilier les impératifs thérapeutiques, architecturaux et sécuritaires,

proposant un environnement idéal pour les soins et le personnel. Il répond aux besoins actuels et futurs de la médecine pénitentiaire somatique et psychiatrique, tout en contribuant à la stratégie immobilière de l'État de Vaud dans le domaine de la durabilité et de la sauvegarde du patrimoine. Ce nouveau pôle sera mis en service dans le courant de l'année 2029.

### Pôle alimentaire

Le projet du nouveau Pôle alimentaire vise à moderniser les infrastructures actuelles sur le site du futur PPNV. Conçu par Parc Architectes, ce complexe réunira une cuisine, un restaurant et une cafétéria pour le personnel et divers ateliers destinés aux métiers de bouche offrant près de 80 places de travail. Cette nouvelle construction sécurisée, qui intègre une production alimentaire durable et locale, constitue un puissant levier de préparation à la sortie puisqu'elle permettra de développer des formations certifiantes dans des professions très demandées sur le marché de l'emploi. Par ailleurs, le concept qui allie architecture vernaculaire et haute technicité vise à obtenir le label Minergie P-Eco. La toiture photovoltaïque contribuera ainsi aux performances énergétiques du bâtiment. L'installation répondra parallèlement aux besoins en restauration du personnel et des établissements voisins, tout en se conformant aux normes strictes de sécurité et d'hygiène. Son ouverture est prévue pour 2030.

Fidèle à sa stratégie immobilière, l'État rappelle que ces trois projets ont été choisis pour leur exemplarité architecturale et sécuritaire. Leur mise en œuvre devra également respecter la volonté du Conseil d'État de réduire les coûts, alors qu'un développement significatif des infrastructures pénitentiaires est prévu pour les prochaines années. Ces programmes de construction témoignent de l'engagement de l'État de Vaud à moderniser le parc carcéral. La procédure d'appel d'offres pour ces trois ouvrages est ouverte et publiée sur le système d'information sur les marchés publics en Suisse.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 11 juin 2024

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DEIEP, Pierre de Almeida, Directeur général des immeubles et du patrimoine  
DJES, Raphaël Brossard, chef du Service pénitentiaire

### **LIEN(S)**

[Plaquette de présentation de la nouvelle Colonie ouverte](#)

[Image de synthèse de la nouvelle Colonie ouverte - \(crédits: Aeby Perneger & Associés SA - StudioBao\)](#)

[Plaquette de présentation du nouveau pôle médical](#)

[Image de synthèse du pôle médicale des colonies \(crédits: Aeby Perneger & Associés SA - StudioBao\)](#)

[Plaquette de présentation du nouveau pôle alimentaire \(crédits : Parc Architectes - ArtefactoryLab\)](#)

[Image de synthèse du nouveau pôle alimentaire](#)